

**MAIRIE
DE
CHAPTELAT**

**Nombre de
conseillers**

en exercice	19
présents	13
votants	14

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an *deux mille VINGT SIX*
le 3 février

Le Conseil Municipal de la commune de
CHAPTELAT

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de
Madame Julie LENFANT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/01/2026

Présents (13) : Julie LENFANT, Alain LAURENT, Marie Yvonne TAMAGNAUD PONTELLO, Sébastien DESERBAIS, Nicolas DECHAUX, Christian PROVOST, Nathalie DUMAINE, Thierry PEYRAT, Laetitia VERGNE, Christel MASDIEU, Caroline LAVIGNE, Marion RABIET, Karine LEONARD

Absent avant donné procuration (1)
Pascal PARDOUX donne procuration à Marie Yvonne TAMAGNAUD PONTELLO

Absents (5) :
Katia LAFONT.
Philippe LAURENT.
Christophe BERTRAND.
Ophélie GREGORIO.
Pierre ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Alain LAURENT

IV/ DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL CONTRATS TERRITORIAUX DEPARTEMENTAUX (CTD) ET A LA PREFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE POUR LA DETR, FONDS VERT : Rénovation énergétique de la Mairie de Chaptelat

Mme la Maire propose au conseil de décider de la nouvelle demande de subvention à adresser au Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour la prochaine réunion des CTD et à la Préfecture de la Haute-Vienne pour la DETR, FONDS VERT.

Rénovation énergétique de la Mairie de Chaptelat

- **Travaux de remplacement des huisseries et menuiseries (portes et fenêtre, brise vues) pour un montant prévisionnel de dépenses de 55 000€ HT.**

Madame la Maire demande au conseil de l'autoriser à déposer cette demande auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental CTD et auprès de Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne DETR, FONDS VERT.

Subvention demandée : **Taux le plus élevé possible**

VOTE :

Présents : 13

Procurations : 1

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans que dessus : 04/02/2026

Au registre sont les signatures.

Affiché le 04/02/2026

Pour copie conforme

En mairie le : 04/02/2026

Madame la Maire

